

Nouvel Elan N°90

Le Conseil Municipal est enfin installé



Budget 2020



www.mairie-chezysurmarne.fr

Conçu et réalisé par la commune de Chézy sur Marne

I P N S JUILLET 2020

Sommaire

Conseil Municipal.....	Page 3
➤ Installation nouveau Conseil	
➤ Délégués Syndicats	
➤ Commissions municipales	
Budget	Page 6
➤ Compte administratif 2019	
➤ Budget primitif 2020	
- Fonctionnement	
- Investissement	
➤ Endettement/désendettement	
➤ Synthèse budget	
➤ Les 3 Taxes	
Travaux.....	Page 11
➤ Enfouissement réseaux électriques et téléphoniques	
➤ Mise en place fibre optique	
➤ Ecole maternelle	
Informations générales.....	Page 13
➤ Réouverture école Primaire	
➤ Tontes pelouses	
➤ Ouverture déchèterie	
➤ Règlementation déchets verts	
➤ Mise à disposition gratuitement d'un jardin	
➤ Règles circulation Rue de l'Ange Armé	
➤ Incivilités, masques	
➤ Boucherie Mara : la réussite de son apprenti	
➤ Hommage à Claude COMMUN	
➤ Inscription collègue 2020/2021	
Associations.....	Page 19
➤ Comité des fêtes	

Le Conseil Municipal est enfin installé

Le confinement nous a obligé à reporter la mise en place du Conseil Municipal élu dans sa totalité lors du 1^{er} tour des élections du 15 mars 2020 suite au décret du 15 mai 2020, les conseillers municipaux ont pris leur fonction lors de la séance du conseil municipal du 28 mai 2020.



La liste « Ensemble, pour l'avenir de Chézy » menée par Jean-Claude Béreaux a remporté 72% des suffrages. Tous les conseillers élus remercient ceux qui leur ont accordé leur confiance. Nous travaillerons ensemble pour l'avenir de notre commune.

Lors de sa première séance, le Conseil Municipal a élu :

Jean-Claude Béreaux,	Maire
Marie-Christine Riboulot	1 ^{ère} adjointe au Maire
Bruno Estanqueiro	2 ^{ème} adjoint au Maire

Le Maire et ses élus vous reçoivent sur RDV.
Merci de vous adresser au Secrétariat de mairie
Tél. 03 23 82 80 29



Liste conseillers municipaux par ordre alphabétique :

- BÉREAUX Jean-Claude (Maire)
- DURAND Sandrine
- ESTANQUEIRO Bruno (2^{ème} adjointe)
- GUEDON Pascal
- HERNANDEZ Maryse
- IDELOT Jérémy
- MICHON Bernadette
- MOUROT Laurent
- MURAT Cyrille
- PATTE Carole
- PECQUEUX Xavier
- PETIT Lisa
- REBMANN Viviane
- RIBOULOT Marie-Christine (1^{ère} adjointe)
- VERNEAU Roger

Délégués des syndicats et assimilés :

SYNDICATS ET ASSIMILES	POSTES A POURVOIR	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Union des syndicats des eaux du Sud de l'Aisne USESA	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	HERNANDEZ Maryse	MOUROT Laurent
Syndicat intercommunal du collège SICFI	2 délégués titulaires 2 délégués suppléants	RIBOULOT Marie-Christine BEREAUX Jean-Claude	PATTE Carole MURAT Cyrille
Syndicat des Secteurs Energies du Département de l'Aisne USEDA	2 délégués titulaires	BEREAUX Jean-Claude RIBOULOT Marie-Christine	_____
Syndicat d'assainissement Chézy Azy Bonneil SACAB	Le Maire 3 délégués titulaires 3 délégués suppléants	BEREAUX Jean-Claude RIBOULOT Marie-Christine ESTANQUEIRO Bruno VERNEAU Roger	MICHON Bernadette MOUROT Laurent PECQUEUX Xavier
Regroupement Pédagogique Intercommunal RPI	2 délégués titulaires 2 délégués suppléants	PATTE Carole MURAT Cyrille	HERNANDEZ Maryse PECQUEUX Xavier
Commission d'Appel d'offres	Le Maire 3 délégués titulaires 3 délégués suppléants	BEREAUX Jean-Claude RIBOULOT Marie-Christine IDELOT Jérémy REBMANN Viviane	HERNANDEZ Maryse PECQUEUX Xavier VERNEAU Roger

Commissions municipales :

COMMISSIONS	RAPPORTEURS	MEMBRES
Finances-Personnel-Restaurant scolaire	RIBOULOT Marie-Christine	Ouvert à l'ensemble des conseillers municipaux
Ecoles	PATTE Carole	Ouvert à l'ensemble des conseillers municipaux
Travaux-Bâtiments	ESTANQUEIRO Bruno	Ouvert à l'ensemble des conseillers municipaux
VRD-Signalétique	MURAT Cyrille et IDELOT Jérémy	Ouvert à l'ensemble des conseillers municipaux
Environnement	PETIT Lisa et VERNEAU Roger	Ouvert à l'ensemble des conseillers municipaux
Associations-Animations-Sports	PECQUEUX Xavier	Ouvert à l'ensemble des conseillers municipaux
Communication-Bulletin Municipal	HERNANDEZ Maryse	Ouvert à l'ensemble des conseillers municipaux
Cimetière-Fleurissement-Protocole	REBMANN Viviane	Ouvert à l'ensemble des conseillers municipaux
Travaux Hydrauliques	BEREAUX Jean-Claude	Ouvert à l'ensemble des conseillers municipaux
Social	MICHON Bernadette	Ouvert à l'ensemble des conseillers municipaux
Gros Equipements et matériels	MOUROT Laurent	Ouvert à l'ensemble des conseillers municipaux

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Fonctionnement

Dépenses	1 021 588.81 €
Recettes	1 495 510.80 €
Excédent 2019	+ 473 921.99 €
Année n-1	
Excédent 2018	+ 862 180.84 €
Total	
Excédent reporté 2018	+1 336 102.83 €

Investissement

Dépenses	581 819.77 €
Recettes	373 161.46 €
Déficit 2019	- 208 658.31 €
Année n-1	
Déficit 2018	- 192 555.87 €
Total	
Déficit reporté 2018	- 401 214.18 €

Bilan Excédent de fonctionnement : + 934 888.65 €

Un déficit d'investissement n'est pas une dette mais simplement l'inscription comptable de travaux budgétés non réalisés ou non terminés ainsi que le non versement de subventions (souvent 1 an après la fin des travaux). Ces éléments sont donc repris dans le Budget Primitif de l'année suivante.

Le Compte administratif est validé par le compte de gestion établi par la Trésorerie de Charly sur Marne.

BUDGET PRIMITIF 2020

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		Budget 2019	Budget 2020
Cpte 002	Résultat d'exploitation	862 180.84 €	934 888.65 €
Cpte 013	Atténuations de charges	2 000.00 €	1 500.00 €
Cpte 70	Prestations de services	82 900.00 €	82 450.00 €
Cpte 73	Impôts et taxes	819 000.00 €	819 000.00€
Cpte 74	Dot. subs et particip.	399 000.00 €	391 250.00€
Cpte 75	Autres produits	103 000.00 €	103 000.00€
Cpte 77	Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €
TOTAUX		2 268 080.84 €	2 332 088.65 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Budget 2019	Budget 2020
Cpte 011	Charges à caractère général	427 360.00 €	415 424.00 €
Cpte 012	Charges de personnel	484 050,00 €	492 300.00 €
Cpte 014	Reversement FNGIR *	105 000.00 €	105 000.00 €
Cpte 022	Dépenses imprévues	34 462.58 €	34 913.66 €
Cpte 023	Virement à la section d'investissement	1 004 908.26 €	1 055 412.22 €
Cpte 042	Dotations aux amortissements	8 000.00 €	35 868.77 €
Cpte 65	Autres charges de gestion courante	157 300.00 €	157 170.00 €
Cpte 66	Charges financières	37 000.00 €	31 000.00 €
Cpte 67	Charges exceptionnelles	10 000.00 €	5 000.00 €
TOTAUX		2 268 080.84 €	2 232 088.65 €

- FNGIR : Impôt compensation de la Taxe Professionnelle

7

NB: L'ensemble des détails de chaque compte des différents budgets est consultable en Mairie

BUDGET PRIMITIF 2020

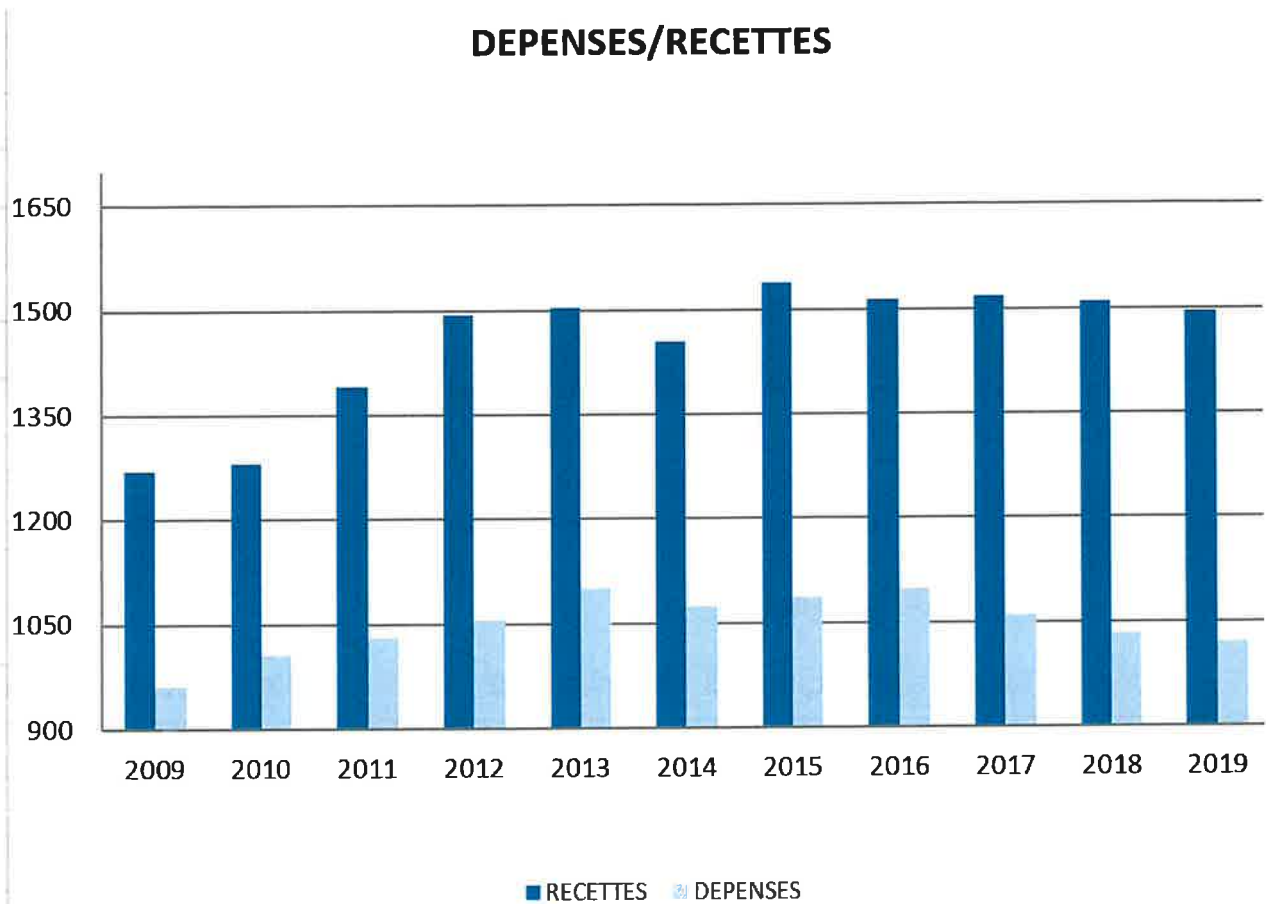
INVESTISSEMENTS

Opérations	Dépenses	Subventions	Autofinancement
Rénovation des bâtiments			
Rénovation des logements	75 000,00 €	0,00 €	75 000,00 €
Changement des fenêtres aux écoles	143 000,00 €	47 200,00 €	95 800,00 €
Etude changement de chaudière maternelle	1 260,00 €	- €	1 260,00 €
Complément alarme lumineuse Espace Pierre Eschard et salle Ladmiral	2 316,00 €	- €	2 316,00 €
Etude changement énergie centre Fiévet	2 160,00 €	- €	2 160,00 €
Travaux Hydro-viticoles			
Maîtrise d'œuvre	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
Travaux (deux bassins C7 et C3)	500 000,00 €	25 000,00 €	475 000,00 €
Achat de terrains	20 000,00 €	- €	20 000,00 €
Eclairage Public			
Armoire éclairage public rue du Vieux Portail	1 829,00 €	1 064,00 €	765,00 €
Remplacement candélabres avenue de la Libération	7 421,00 €	2 321,00 €	5 100,00 €
Enfouissement réseaux Grand Lucquis	49 474,00 €	45 474,00 €	4 000,00 €
Enfouissement réseaux chemin de la Croix Brodart	204 417,00 €	161 661,00 €	42 800,00 €
Effacement réseaux Rue du Paradis, Saint Martin, Ange Armé	159 553,00 €	62 553,00 €	97 000,00 €
Réfection de Voirie			
Chemin de la Croix Brodart, résiduel subvention	- €	19 405,00 €	19 405,00 €
Chemin de Brochot	20 800,00 €	7 625,00 €	13 175,00 €
Proslins, résiduel subvention	- €	3 900,00 €	3 900,00 €
Chemin d'Harmandot	55 830,00 €	20 460,00 €	35 370,00 €
Boîte à Livres	290,00 €	- €	290,00 €
Caméra de Chasse	1 170,00 €	- €	1 170,00 €
Abri de bus à Saint Jean	10 800,00 €	2 157,00 €	8 643,00 €
Cimetière			
Agrandissement du columbarium résiduel	- €	1 888,00 €	9 440,00 €
Ecoles - Restaurant scolaire			
Mise en place alarmes aux écoles PPMS	15 980,00 €	8 000,00 €	7 980,00 €
Achat d'un rétroprojecteur (école primaire)	1 130,00 €	- €	1 130,00 €
Achat de tables en maternelle	1 150,00 €	- €	1 150,00 €
Divers			
Modification du PLU	6 400,00 €	- €	6 400,00 €
Acquisition d'un véhicule	25 000,00 €	- €	25 000,00 €
Amortissement Monuments historiques	600,00 €	- €	600,00 €
Outillage agents techniques	20 780,00 €	- €	20 780,00 €
Dépenses imprévues			
Dépenses imprévues	8 000,00 €	- €	8 000,00 €
Total	1 071 331,00 €	135 635,00 €	622 393,00 €

ENDETTEMENT / DESENETTEMENT

FONCTIONNEMENT

DEPENSES/RECETTES



Synthèse Budget

Compte Administratif 2019 :

Les résultats conduisent à un excédent de fonctionnement de 473 912.99 €. L'excédent total de fonctionnement du compte administratif cumulé de 2018 et de 2019 soit 1 336 102.83 € est le résultat net de comptabilité, cependant, il faut tenir compte des actions non facturées à ce jour (500 000 € de travaux hydro-viticoles). Cet excédent sera donc utilisé par des mouvements budgétaires sur le budget 2020.

Nos taux d'imposition « Les 3 Taxes », gel du taux de la taxe d'habitation à compter de 2020 par l'Etat :

	Recettes communales	Taux	Moyenne Nationale	Moyenne Départementale
Taxe d'habitation	338 060,00 €	25,63 %	25.54 %	25,25 %
Taxe foncière	261 588,00 €	18,86 %	21,19 %	21,59 %
Foncier bâti	47 466,00 €	22,56 %	21,19 %	21,19 %
CFE (taxe professionnelle)	621 934 €	17,75 %	26,43 %	

En 2022, ce sera plus de 300 000 € de recettes que notre commune perdra par la suppression de la taxe d'habitation. Comme annoncé, par les pouvoirs publics, une compensation à l'euro près sera mise en place. Une compensation n'est pas un acte pérenne et disparaît très rapidement.

Il est donc indispensable que les dotations de l'Etat soient revalorisées et maintenues, sinon les communes ne pourront plus investir et risqueront de disparaître à court terme.

La lecture du tableau des taxes fait apparaître que les taux de notre commune sont relativement proches des moyennes nationale et départementale.



Travaux

Enfouissement réseaux électriques et téléphoniques :

AVANT TRAVAUX



Suite au déconfinement, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques de la première tranche du lotissement ont repris le 2 juin 2020. Ceux-ci concernent actuellement le haut de la rue des Faubourgs, la rue du Paradis et la rue de l'Ange Armé.

Pour la sécurité des ouvriers et la facilité des travaux, une déviation par la rue de Harzé et le Moncet a été mise en place.



Mise en place de la fibre optique, Travaux sur les écarts :

La pose des fourreaux pour la fibre optique est :



Route d'Essises
Saint Jean

- **Terminée** pour Harmandot, Bayard et La Sacrie, Saint Jean,

- **En cours** pour Grand Ru et Les Masures,

- **Programmée prochainement** pour La Ramonerie, La Bézarderie, Brochot, Proslins, le Mont, La Casinière, Chevalance et Route de l'Abbaye.



Grand Rû

En principe, tous les fourreaux seront posés fin août.

Ecole maternelle :

Changement des fenêtres de l'école maternelle : les deux premières tranches de travaux concernant le restaurant d'une part et les classes d'autre part, vont commencer courant juillet. Une troisième tranche concernant les bureaux et la salle d'évolution débutera au 1^{er} semestre 2021.



Informations générales

Ecole Primaire :

L'école de Chézy a rouvert ses portes suite au déconfinement le 12 mai 2020 en respectant strictement les prescriptions émises par les autorités sanitaires. Aujourd'hui, elle accueille 78 élèves sur la base du volontariat des parents et des capacités d'accueil dans les classes.



Le restaurant scolaire est également rouvert et accueille 30 enfants, toujours sur la base du volontariat des parents selon les règles de distanciations sociales obligatoires (trois enfants par table au lieu de huit).



Comme auparavant, l'alimentation provient essentiellement de producteurs locaux.

Tout le personnel d'encadrement et de service a été formé aux nouvelles règles d'hygiène. Les tables d'école sont désinfectées 5 fois par jour, les sanitaires et points de contact tels que poignées, robinets également.

Tout le personnel porte des masques, ils ne sont pas recommandés pour les enfants. Le lavage des mains a lieu plusieurs fois par jour. La ventilation des salles de classe a lieu systématiquement lors de toutes les récréations, la pause-méridienne et le soir.



Tonte de votre pelouse :

Les conditions climatiques vous obligent parfois à différer votre passe-temps favori. Malgré cela, l'utilisation de votre tondeuse et autres travaux de bricolage sont réglementés afin de respecter vos voisins. Vous trouverez ci-dessous les horaires autorisés :

Jours ouvrables de : 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedi de : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h00



Réouverture de la Déchèterie sans rendez-vous :



La déchèterie est de nouveau ouverte sans RDV depuis le 12 juin aux horaires habituels avec le port obligatoire du masque et des gants et en respectant les règles de distanciation.

le lundi de 14h à 18h
le mardi : fermé
le mercredi de 9h à 12h
le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
le vendredi de 14h à 18h
le samedi de 9h à 18h



Déchets verts, réglementation :

**Le brûlage
des déchets
verts
est interdit**



Le brûlage à l'air libre des végétaux est une activité fortement émettrice de polluants atmosphériques. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air et à ses conséquences sanitaires.

Mise à disposition gratuite d'un jardin :

La commune possède un jardin situé route des Roches et souhaite le mettre à disposition gratuitement pour une famille de la Commune qui s'engagera à l'entretenir. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter le Secrétariat de Mairie au 03 23 82 80 29.



Rappel des règles de circulation :

Il est essentiel, pour le bien et la sécurité de tous, de respecter les limitations de vitesse en agglomération :

- 30 km/h sur l'ensemble du centre bourg et les Roches.
- 50 km/h sur les autres axes
- 10 km/h sur les chemins ruraux : les déplacements sur les chemins ruraux sont régis par le Code Rural.

Incivilités :

La collecte des conteneurs de textile « Le Relais » de la région est actuellement suspendue en raison du COVID 19. Les conteneurs sont neutralisés et ne peuvent plus recevoir de vêtements. Le textile journalier collecté représente un volume très important qui ne peut être stocké. La reprise de la collecte nécessite la remise en route de toute la filière, et notamment les débouchés à l'export.



Merci d'avance de **conserver vos dons** et de ne pas les déposer au pied des conteneurs. Ils seraient alors perdus et contaminants. Nous vous informerons dès que possible de la réouverture du service.

Incivilités suite :

Les images ci-dessous parlent d'elles-mêmes.

Merci à tous de faire preuve de civisme et de respect envers les autres.



Masques de protection :

Nos employés communaux ramassent tous les jours une vingtaine de masques jetés sur la voie publique. Merci à tous d'apporter une vigilance toute particulière sur ce point qui représente un danger potentiel pour toute la population.

Nous rappelons que les masques usagés doivent être mis dans un petit sac plastique conservé pendant 24 heures avant d'être jeté dans le sac poubelle des ordures ménagères. Ils ne doivent en aucun cas, être mis dans la poubelle jaune.

Un apprenti boucher nommé :

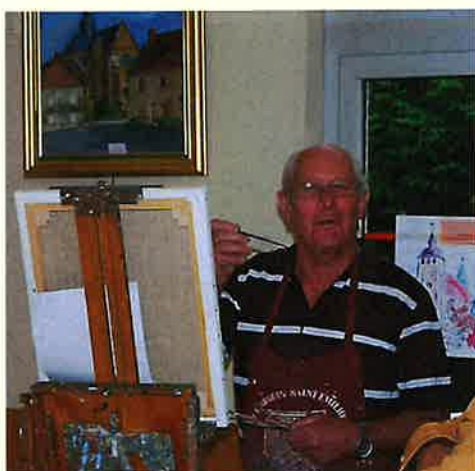
La boucherie charcuterie traiteur Mara de Chézy-sur-Marne forme les salariés de demain...

Adrien PETIT, en apprentissage à la Boucherie Charcuterie Traiteur Mara a été **nommé 3^{ème} meilleur Apprenti Boucher France** en région des Hauts-de-France.



Hommage à Claude COMMUN :

Claude COMMUN nous a quittés



C'est avec une grande tristesse que les habitants de la commune de Chézy ont appris le décès de Claude COMMUN le 17 mars 2020.

Ancien artisan plombier chauffagiste, il était très connu des villageois, son commerce était installé en plein cœur du village dans la Grande Rue.

Entré au Conseil Municipal le 13 mars 1977, il est élu 1^{er} adjoint le 6 mars 1983 puis est élu maire durant 2 mandats du 12 mars 1989 au 22 mars 2001.

Claude Commun a beaucoup œuvré pour la commune. Il est, entre autres, à l'origine de la Communauté de Communes de Charly-sur-Marne. Proche de ses administrés, il était très apprécié.

Il était également à l'origine de l'association « Les peintres du Dolloir », association très active de Chézy qui regroupe les amoureux de la peinture, qu'ils soient peintres amateurs ou débutants.

Claude COMMUN, par son investissement communal, restera dans la mémoire de chaque Guernouillat.

Inscription collège François TRUFFAUT rentrée 2020/2021 :



Collège François Truffaut

Principal
M. CABY

Dossier suivi par
EC

@ ce.0020011b@ac-amiens.fr

☎ 03 23 82 52 30

☎ 03 23 82 52 31

Adresse

10 rue Paul HIVET
BP 30
02310 Charly sur Marne

Charly sur Marne, le mardi 9 juin 2020

Le Principal
aux
Responsables légaux des futurs élèves de 6^{ème}

Madame, Monsieur,

Avec ce courrier transmis par la Directrice ou le Directeur de l'école primaire de votre enfant vous trouverez les documents numériques suivants nécessaires à l'inscription.

Les documents ont été transformés au format PDF et sont modifiables. Un tutoriel est joint à l'ensemble du dossier afin de vous faciliter la tâche de la signature numérique.

Vous trouverez dans le fichier numérique les documents suivants :

- le dossier d'inscription
- La demande de carte de transport
- La fiche infirmerie
- La fiche d'urgence médicale
- La demande de transfert du dossier médical
- La liste des fournitures scolaires

Je vous demande après renseignement, signature et enregistrement de nous les retourner avant le rendez-vous de l'inscription à l'adresse ce.0020011b@ac-amiens.fr.

La situation particulière actuelle nous force à modifier nos modalités d'inscriptions. Elles se dérouleront du 15 juin au 01 juillet 2020 inclus selon les horaires suivants :

Lundi-mardi- jeudi et vendredi de 13h à 17h et le mercredi de 09h à 12h.

Pour des raisons sanitaires évidentes, je vous demande de solliciter un rendez-vous en appelant le collège. Vous serez ensuite reçus (es) individuellement et pourrez rencontrer les différents interlocuteurs nécessaires à la finalisation de l'inscription. Lors de cette rencontre vous nous remettrez les différents documents demandés dans les dossiers.

En cas d'impossibilité avérée, vous pouvez prendre attache auprès du secrétariat de direction du collège.

Cette année, nous n'avons malheureusement pas pu accueillir votre enfant en CM2 lors de la journée d'intégration au collège. Aussi les Conseillers Principaux d'Éducation vous ont concocté une vidéo de l'établissement qui vous permettra de vous faire une petite idée du collège. Vous pouvez retrouver cette vidéo à l'adresse YouTube suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=Z4q-pknZ9Ds>

J'espère que ces éléments vous faciliteront vos démarches d'inscription et reste avec l'équipe du collège impatient de vous rencontrer.

Le Principal

Eric CABY

Communiqué du Comité des Fêtes :

En espérant que le Covid19 finisse par nous oublier, le Comité des Fêtes vous donne rendez vous, après les vacances d'été, pour renouer avec des évènements festifs.

Sont donc toujours programmés :

le **Loto d'automne** le 3 octobre,
Halloween le 31 octobre,
et
La **Foire d'automne** le 15 novembre.

Une petite surprise est envisagée pour Halloween. Mais chut, vous en saurez plus prochainement.

A très bientôt donc et d'ici là, protégez vous bien.

Dominique RIBOULOT
Président du Comité des Fêtes

Les FÊTES 2020

LOTO DE PRINTEMPS	Annulé
CHASSE AUX OEUFs	Annulé 20
BROCANTE DE PRINTEMPS	Annulé 20
FOIRE AUX EXPOS	Annulé 2020
RALLYE	Annulé
CHEZY EN FETES	Annulé 2020
FETE DE LA MUSIQUE	Annulé
REPAS REPUBLICAIN	13 Annulé 20
LOTO D'AUTOMNE	3 OCTOBRE 2020
HALLOWEEN	31 OCTOBRE 2020
FOIRE D'AUTOMNE	15 NOV 2020

**PROGRAMME DES FÊTES 2020
à CHÉZY SUR MARNE**

M M A Gedimat HARVICH

Bonnes vacances



Prenez-soin de vous